

DISCOURS DU CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT EN EXERCICE DE L'UA, A LA 71ème SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES

Monsieur le Président de l'Assemblée Générale,
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Délégations ;
Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies ;
Distingués invités ;
Mesdames et Messieurs.

Permettez-moi tout d'abord de féliciter Son Excellence Monsieur Peter Thompson, Représentant Permanent de Fidji, élu Président de la présente Session de l'Assemblée Générale, et lui souhaiter plein succès dans sa mission. Le Tchad l'assure de tout son soutien.

Je tiens aussi à féliciter et remercier SEM. Morgen Lykentof, Président de l'Assemblée Générale sortant pour son dévouement et ses multiples initiatives visant à renforcer le rôle de cet organe le plus démocratique et représentatif des Nations Unies.

Je voudrais en même temps féliciter et rendre un vibrant hommage, au nom du Tchad et de celui de l'Union Africaine, à SEM. Ban Ki Moon, Secrétaire Général des Nations Unies dont le mandat arrive bientôt à son terme, pour son leadership, son engagement et son investissement sans relâche, dix années durant, dans le renforcement du rôle de l'ONU et la promotion de ses idéaux.

Mesdames et Messieurs.
Distingués invités ;

Fondée il y'a plus de 70 ans par 51 États membres, l'ONU en compte aujourd'hui 193, et l'évolution de l'humanité a rendu nos Etats de plus en plus interdépendants et interconnectés, tout comme les défis sont devenus globaux et communs.

Le monde dans lequel nous vivons fait face à des menaces de plusieurs ordres et suscite de grosses inquiétudes. Les conflits armés, le terrorisme, le changement climatique, les migrations à grande échelle, le sous-développement, la pauvreté, les crises politiques, économiques et financières, prennent une ampleur inégalée. Aucun Continent, aucune région du monde n'est épargnée par l'un ou quelques uns de ces fléaux.

Les citoyens du monde, tout niveau de vie confondu, vivent perpétuellement dans l'angoisse pour certains, le désespoir pour d'autres ; parce que les guerres, la violence aveugle, la misère et les effets néfastes du changement climatique se multiplient et l'espoir de les résoudre est mince. Le nombre de plus en plus croissant des réfugiés et des personnes déplacées à travers le monde, les naufrages à répétition des embarcations de fortune dans la Méditerranée emportant des milliers de vies humaines, la tragédie syrienne qui se déroule sous nos yeux depuis plus de cinq ans, sont, entre autres, des éléments palpables illustrant bien notre impuissance collective.

Dans ce monde d'incertitude, l'Afrique est le Continent le plus vulnérable et le plus exposé. Victime de la spoliation coloniale et aux prises avec les multiples problèmes du sous-développement, l'Afrique est aujourd'hui attaquée de plein fouet par le terrorisme, la menace du siècle. La Somalie, la Libye, le Mali, le Bassin du Lac-Tchad, le Sahel dans son ensemble, sont gravement déstabilisés et le péril cherche à se répandre sur l'ensemble du Continent.

Pour lutter contre ce mal absolu, l'Union Africaine et ses Etats membres, malgré la modestie de leurs moyens, sont fortement mobilisés et engagés comme en témoignent les énormes sacrifices consentis par l'AMISON en Somalie depuis 2004, la mise en place de la Force Mixte Multinationale par les Etats du Bassin du Lac Tchad et le Bénin pour combattre le groupe terroriste Boko Haram, l'institution du Groupe G5-Sahel servant d'un cadre de coopération en matière de sécurité et de lutte contre toutes les menaces transfrontalières aux pays du Sahel.

Cet élan de mobilisation devrait être renforcé et appuyé par l'ensemble de la communauté internationale sous toutes les formes : matérielle, financière, militaire et par le partage des renseignements. A cet égard, au nom de l'Union Africaine, je lance un appel du haut de cette tribune à tous les Etats membres des Nations Unies, en particulier aux partenaires de l'Afrique, d'apporter leurs contributions au Fonds africain de lutte contre le terrorisme créée en juillet dernier par le Sommet de l'Union Africaine tenu à Kigali au Rwanda.

Mesdames et Messieurs.
Distingués invités ;

L'Afrique déploie également d'énormes efforts pour gérer les crises et conflits dont elle souffre en mettant l'accent sur la promotion d'une approche régionale de résolution des crises sous-tendue par une Architecture de Paix et de Sécurité. Cette approche qui mérite d'être fortement soutenue par la communauté internationale vise à renforcer les capacités d'intervention des organisations régionales et sous régionales compte tenu de leur proximité géographique, de leur connaissance du terrain, de leur rapidité et flexibilité dans le déploiement. L'AMIS, l'AMISOM, la MISMA, la MISCA sont autant des exemples concrets de l'effort de l'Union Africaine.

La complexité croissante de la nature des conflits dans le monde, y compris en Afrique, est telle qu'aucune organisation ne peut les résoudre toute seule. C'est pourquoi, l'Union africaine a toujours plaidé en faveur d'un partenariat stratégique avec les Nations Unies pour faire face aux défis sécuritaires sur le continent. En déployant toutes les opérations susmentionnées, l'Union Africaine l'a fait au nom de la communauté internationale et dans le respect des prérogatives exclusives du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Par conséquent, l'Union Africaine est en droit de compter sur le soutien multiforme, y compris financier, de l'ONU.

Nous nous réjouissons que cette position de longue date de l'UA soit partagée par le Groupe indépendant de haut niveau des Nations Unies sur les opérations de paix dans son rapport de 2015 unanimement salué.

Dans cette optique, l'Union Africaine, prenant sa part de responsabilité, a adopté au cours de son dernier Sommet de Kigali de juillet 2016, une décision visant à assurer les 25% du coût des opérations de paix autorisées par le Conseil de Sécurité sur le continent en espérant obtenir les 75% restants des Nations Unies sur son budget de maintien de la paix dans un esprit de division du travail et de partage des charges. L'UA attend donc avec impatience l'ouverture des discussions fructueuses avec l'ONU sur cette proposition, afin de parvenir à un accord qui puisse renforcer davantage le partenariat exemplaire entre l'Union Africaine et les Nations Unies dans l'intérêt de la paix et de la protection des civils en temps de crise.

Mesdames et Messieurs.
Distingués invités ;

La situation politique et sécuritaire dans beaucoup de pays africains nous préoccupe profondément. Le Mali continue de faire l'objet des attaques des groupes terroristes en dépit de la présence des forces onusiennes sur le terrain et des Accords de paix conclus après d'après négociations à Alger. La situation mérite une profonde évaluation de la Communauté

Internationale en vue de mettre un terme à ce conflit par le dialogue sans perdre de vue les réponses spécifiques appropriées à apporter à la menace terroriste afin de permettre à ce pays frère de retrouver la paix et la stabilité.

La situation en Libye et au Soudan du Sud demeure hautement préoccupante et nécessite une mobilisation plus accrue de la communauté internationale en impliquant fortement et sur une base concertée des organisations régionales respectives concernées dans le règlement de ces crises. A cet égard, l'action conjointe de l'Union Africaine et des Nations Unies visant à déployer une Force de protection des civiles de 4000 hommes en sus de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), est à saluer.

Nous appelons également à plus d'interaction entre le Panel de Haut niveau de l'Union Africaine sur le Soudan et les Nations Unies en vue d'amener les parties non signataires des Accords de Doha pour la paix au Darfour à le faire.

En République Centrafricaine, malgré la tenue avec succès des élections présidentielles et législatives, la situation demeure fragile et a besoin d'être suivie de façon durable. J'appelle la communauté Internationale à poursuivre et renforcer son appui au processus de consolidation de la paix et de réconciliation nationale.

Nous exhortons également les acteurs politiques dans les pays frères comme la RDC, le Burundi et le Gabon à privilégier le dialogue et la concertation en vue de trouver des solutions aux crises pré et post électorales. L'Union Africaine est prête à les accompagner dans le règlement de leurs différents par des moyens pacifiques.

Mesdames et Messieurs.

Les graves crises que traversent l'Irak, la Syrie et le Yémen doivent interpellier notre conscience collective au regard de nombre des morts et des blessés, de déplacés et de réfugiés, ainsi que des destructions de leurs infrastructures vitales. La communauté internationale se doit de trouver de toute urgence, une solution politique à toutes ces crises par des négociations directes entre les belligérants.

S'agissant du conflit israélo-palestinien, nous appelons à une solution définitive, juste et équitable, garantissant à Israël sa sécurité, et aux Palestiniens, un Etat indépendant et viable, et exhortons les deux parties à la reprise du dialogue et à la relance du processus de paix, en fixant clairement le cadre des négociations futures, assorties d'une date butoir permettant de mettre fin à l'occupation israélienne des territoires palestiniens.

Mesdames et Messieurs.

Distingués invités ;

L'Afrique n'est pas qu'un gigantesque réservoir de matières premières. C'est aussi un peu plus d'un milliard d'hommes et de femmes qui aspirent à un développement harmonieux accompagné du bien-être social et de prospérité. La communauté internationale est capable d'éradiquer la pauvreté sur terre pourvu qu'elle tienne les engagements pris dans le cadre de l'Agenda 2030 pour le développement durable mettant l'être humain au centre de toutes les préoccupations.

La mise en œuvre de cet Agenda devrait être une priorité absolue pour éliminer l'extrême pauvreté, lutter contre les changements climatiques, renforcer la résilience et promouvoir une croissance économique durable, profitant à tous. A cet égard, nous soulignons l'impérieuse nécessité d'une mobilisation effective des ressources nécessaires au financement du développement conformément au Plan d'Action d'Addis-Abeba. L'Afrique s'engage à jouer sa partition en veillant à un agencement efficace d'efforts et une cohérence dans les objectifs entre

son Agenda 2063 et l'Agenda 2030.

Aucune région du monde, aucun Etat, ne peut prospérer seul, entouré d'un océan de misère et de pauvreté sans subir les conséquences de celles-ci. Les vagues migratoires successives de jeunes africains vers l'Europe auxquelles on assiste quotidiennement, et dont des milliers sont morts noyés, interpelle l'ensemble de la communauté internationale. On a beau ériger des barrières, construit des ghettos, mobiliser des forces navales pour contenir les migrants, le phénomène ne s'arrêtera pas tant que les régions concernées ne seront pas étroitement associées et impliquées dans la réponse commune et surtout appropriée à apporter.

Les solutions ébauchées à la conférence UE-UA de la Valette, tenue en 2015, semblent malheureusement être bien en deçà des attentes et des défis. Il ne s'agit pas de faire l'aumône à l'Afrique, mais d'établir avec elle un véritable partenariat stratégique face à des défis communs et globaux.

Il n'est pas encore tard pour engager une action commune et concertée prenant en compte les préoccupations légitimes de toutes les parties concernées.

Mesdames et Messieurs.

Distingués invités ;

L'un des défis majeurs de l'Afrique est le changement climatique et les questions environnementales. L'avancée du désert, l'assèchement du Lac Tchad, l'ensablement du fleuve Niger et le phénomène El Nino en Afrique australe, la déforestation accentuée, sont les manifestations les plus frappantes du changement climatique en Afrique. Le lac Tchad dont la superficie était de 25.000 Km² en 1960, est aujourd'hui à moins de 2.500 Km², soit une réduction de 90%.

Cette catastrophique écologique mettant à mal la cohabitation entre les communautés et menaçant dangereusement la sécurité alimentaire dans le Sahel, n'est pas sans conséquence sur la sécurité et la stabilité de cette région, comme en témoignent la forte implantation et le développement accéléré de la menace terroriste.

Le partenariat avec l'Afrique doit aussi se manifester dans la lutte pour la préservation de l'environnement, sérieusement en péril. A cet égard, l'Accord de Paris, signé le 22 avril dernier par tous les Etats, crée des obligations nouvelles, et pose le cadre structurel pour la lutte contre le changement climatique sur le long terme. Il reste encore beaucoup à faire pour passer à des réalisations tangibles dans la mise en œuvre des engagements pris par toutes les parties selon le principe de la responsabilité commune mais différenciée.

Cet Accord ne sera crédible que s'il s'accompagne des actions concrètes tendant à combler l'écart énorme entre les efforts promis et les nobles objectifs visés, y compris celui déjà fixé à Copenhague, à savoir mobiliser 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020 en faveur des pays les plus pauvres.

Mesdames et Messieurs.

Distingués invités ;

La question de la réforme de l'ONU, notamment du Conseil de sécurité, demeure une préoccupation majeure de l'Afrique qui, à cause d'une injustice de l'histoire, reste marginalisée dans cet organe. Il est dommage que cette réforme que l'Union Africaine ne suscite aucun intérêt. En tout état de cause, l'Afrique continue de plaider en faveur de la mise en place d'une organisation universelle plus juste et équitable tout en réaffirmant sa position sur cette question

telle qu'exprimée dans le Consensus d'Ezulwini.

La confiance et l'espoir dans les solutions mondiales que l'ONU inspire ne seront fondés que si toute l'humanité dans sa diversité participe à leur conception et à leur mise en œuvre.

Je vous remercie de votre aimable attention.